

# APERÇU : FONDS DE GARANTIE AFRICAIN « AGF » POUR LES PME (SA)

**Nom de la facilité ou du programme** **FONDS DE GARANTIE AFRICAIN « AGF » POUR LES PME (SA)**  
**(Programme en cours de négociation)**

**Partenaires de mise en œuvre** BAD - Banque africaine de développement  
AGF - Fonds de garantie africain « AGF » pour les PME

**Budget** **Budget total**: 110,6 millions d'euros; dont une souscription au capital de 104,4 millions d'euros et une assistance technique de 6,2 millions d'euros  
**Principale institution financière**: 8,9 millions d'euros (BAD - engagé)  
**Autres bailleurs**: 9,3 millions d'euros (Nordic Development Fund), 15,9 millions d'euros (IFU-Danish Investment Fund for Developing Countries: 13,6 millions d'euros et assistance technique 2,3 millions d'euros), 25 millions d'euros (KfW) – tous confirmés; ainsi que 17 millions d'euros (JICA) et 17 millions d'euros (FMO) – en cours de discussion avancée  
**Contributions intra-ACP/FED**: 25,5 millions d'euros (capital-risque 22 millions d'euros + assistance technique 3 millions d'euros + 500 000 euros pour la communication, l'évaluation et l'audit) + commissions des institutions financières

**Durée** Inapplicable à la composante « investissement »  
Selon besoin pour la composante « assistance technique »

**Description du programme**

## Aperçu

L'AGF collabore avec des institutions financières qui ont l'expérience de travailler avec des PME, offrant des garanties pour le financement à long terme ainsi que pour le fonds de roulement de PME.

La contribution intra-ACP/FED de 25,5 millions d'euros fera partie du capital total de 110,6 millions d'euros réuni par l'AGF afin de renforcer et d'élargir sa capacité, son capital de base et la portée de son impact.

## Services à offrir :

- Des garanties de prêt;
- Des garanties de mobilisation de fonds;
- Des facilités de garanties « vertes »; et
- Une assistance technique aux institutions financières partenaires et des PME.

Les garanties seront généralement limitées à 50% des prêts sous-jacents émis aux PME ou du degré d'exposition de portefeuilles de prêts.

### **Résultats et impacts escomptés de l'AGF :**

- Un meilleur accès des PME à des financements
- Des emplois créés par le secteur privé, tout particulièrement pour des jeunes et des femmes
- La promotion du développement d'entreprises privées et d'entrepreneuriat
- Un renforcement des capacités d'intermédiaires financiers et de PME
- Plus d'intermédiation et un approfondissement de systèmes financiers locaux en Afrique, incluant dans des États fragiles

**Gouvernance** L'AGF, en tant que société, est dirigée par un Conseil d'administration dont le nombre de membres est actuellement limité à 12 par statut. Selon ce dernier, « les nouveaux détenteurs d'actions de classe B ou C qui souscrivent au moins 5 millions de dollars US, peuvent se voir octroyer le droit de nommer un (1) directeur s'ils sont les porteurs officiels de ces actions B ou C au sein de la société ». La Commission européenne/le Secrétariat ACP (COM/ACP) siègera au Conseil d'administration.

**Couverture géographique et bénéficiaires** **Couverture géographique :** Afrique  
**Bénéficiaires :**

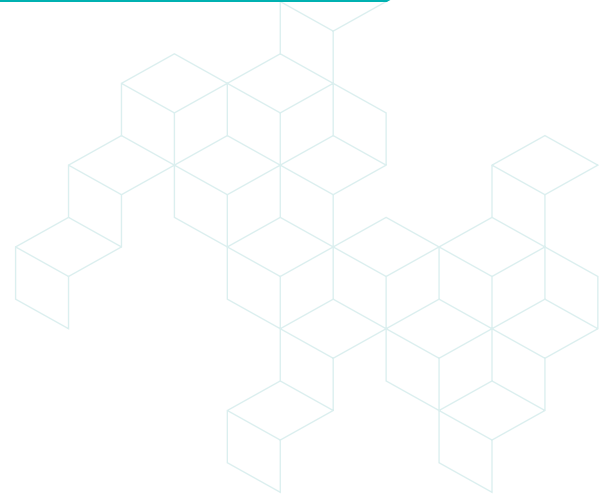
- Des PME/projets ayant prouvé un impact fort, dans des secteurs comme l'énergie hors-réseau, l'agriculture et l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, la santé, l'éducation et les TIC
- Des investisseurs « anges » africains, des fonds de capital-risque et des fonds de capital « patient » travaillant avec des PME
- Profil des entrepreneurs et des entreprises : des nouvelles PME, des jeunes entrepreneurs (hommes et femmes), des entreprises innovantes

**Conditions d'accès à la facilité d'assistance technique**

- Institutions financières cherchant à augmenter leurs capacités en matière de financement de PME
- Des PME cherchant à augmenter leurs capacités et leur « bancabilité » afin d'avoir accès à des prêts offerts par des institutions financières
- Une volonté (institutions financières) de contribuer jusqu'à 50% du coût total d'un projet
- Des institutions financières et des PME éligibles souhaitant participer au programme de garantie de l'AGF

**Conditions d'accès au financement/à la facilité de garantie**

- Des institutions financières émettant des prêts à ou travaillant avec des PME
- Des PME dans tous les secteurs (sauf : tabac, produits de la faune et de la flore sauvage, casinos et jeu, travail des enfants, etc.)



**Comment  
postuler /  
Contact**

Envoyer une demande d'appui aux unités de gestion du programme au sein de l'AGF ou de la BAD.

**AGF:**

Jules Ngankam, Group Deputy CEO and Chief Finance Officer

[jules.ngankam@afrianguardfund.com](mailto:jules.ngankam@afrianguardfund.com)

Tél.: +254 732 148 000; +254 732 148 114

David Ekabouma

Head, Business Development

[david.ekabouma@afrianguardfund.com](mailto:david.ekabouma@afrianguardfund.com)

Tél.: +254 732 148 000; +254 (732) 148 102

**BAD:**

Peter Onyango, Principal Investment Officer

Financial Sector Development Department

[p.onyango@afdb.org](mailto:p.onyango@afdb.org)

